

Inventer les finances publiques de demain

L'impact des crises, et tout particulièrement celui de la pandémie, a révolutionné les finances publiques : explosion de la dette et des dépenses publiques, adaptation des mécanismes européens de régulation, affirmation de l'impératif écologique. En 2021 et encore dans ce numéro, la revue a abondamment rendu compte des colloques académiques consacrés à ces bouleversements. Reste la question de fond, que nous n'avons pas écartée mais qui va revenir avec force dans la période à venir. Au-delà du rétablissement des nécessaires équilibres et de la sortie du « quoi qu'il en coûte », jusqu'à quel point la crise a-t-elle affecté les finances publiques dans leurs fondements mêmes, les concepts qui soutiennent leur architecture, leur fonctionnement et leur légitimité ?

La première évolution, que l'on pressentait dès avant la crise, touche la gouvernance financière européenne. Les critères de Maastricht sur le déficit et la dette étaient déjà contestés pour leur rigidité. Plus grave, la politique d'austérité budgétaire qu'ils ont soutenue a cassé la croissance économique européenne et creusé l'écart avec les États-Unis et la Chine. Il est donc temps de définir et consolider un modèle de croissance européen esquissé avec le Plan de relance de l'Union.

Un tel modèle devra malgré tout s'inscrire dans un Pacte assurant la coordination des politiques budgétaires, au moins de la zone euro. Son contenu comme son mode de régulation restent à définir, mais deux facteurs au moins sont entrés dans le débat et vont peser sur sa construction : la promotion des « investissements d'avenir », susceptibles de soutenir la croissance, et l'impératif de soutien à la transition écologique qui devrait orienter désormais le financement de l'économie conformément à la « taxonomie » européenne.

Cette nouvelle donne est donc un défi pour la France, qui a abordé la crise en situation moins favorable que la plupart de ses partenaires européens. Faute d'action probante sur la dépense publique, après des décennies de déficit budgétaire, et face à l'explosion de sa dette, notre pays devra construire les finances publiques qui lui permettront à la fois de faire face aux défis du futur (éducation, démographie, santé, environnement), et de préserver son modèle de protection sociale et ses valeurs d'égalité. Les solutions sont-elles déjà dans les tiroirs ou bien faudra-t-il renouveler nos approches ? Les rendre plus globales, en réconciliant enfin les trois secteurs de l'État, du social et du local ? Plus prospectives aussi, plus réactives, et plus attentives à l'évaluation de leurs résultats ?

Selon un sondage de l'IFOP d'octobre 2021, plus de 8 Français sur 10 sont inquiets du niveau de la dette publique. Le pouvoir d'achat vient en tête des préoccupations de la campagne électorale qui s'amorce. La fiscalité est devenue un thème de manifestation. La réponse à de tels questionnements impose de revisiter les paradigmes de nos approches traditionnelles. Elle invite les responsables publics et la communauté académique tout entière à s'ouvrir à une approche renouvelée des finances publiques associant juristes, économistes, spécialistes des sciences de gestion mais aussi politistes, sociologues, ou historiens. Notre revue entend contribuer à cette pluridisciplinarité et en accueillera les échanges, y compris sur son site récemment ouvert www.revuegfp.fr et son compte twitter @RevueGFP où nous vous attendons.



Danièle Lamarque,
rédactrice en chef

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DL' or similar initials, written in a cursive style.